



Processus de  
souscription dans le  
compte d'investissement

---

ThomasLloyd SICAV  
Sustainable Infrastructure  
Growth Fund (ELTIF)

# Le processus de souscription à un ELTIF dans le compte d'investissement : pas à pas

THOMASLLOYD

1. Veuillez vous connecter avec vos identifiants sur [www.thomaslloyd-compte-des-investissements.com](http://www.thomaslloyd-compte-des-investissements.com). Dans le menu, sélectionnez l'onglet « Achat de produits ».
2. Une fois sur la page produits, dans la rubrique « Investir », à la sous rubrique intitulée « Fonds d'infrastructure », cliquez sur « Croissance & Dynamique ». Sélectionnez ensuite le produit souhaité et cliquez sur « Démarrer la procédure ».
3. Informations sur l'évaluation de l'adéquation et le calcul du seuil maximum pour un placement individuel, tous deux prescrits par la loi, établis sur la base des informations que vous avez renseignées.
4. Veuillez sélectionner l'horizon de votre placement et noter qu'un horizon minimum de placement de 6 ans est requis pour l'acquisition de l'ELTIF de votre choix.
5. Veuillez indiquer l'objectif de votre placement et noter que les ELTIF s'adressent uniquement aux investisseurs dont l'objectif principal est le développement du patrimoine indépendant du marché des capitaux ou l'évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.
6. Veuillez indiquer votre profil de risque et noter que cet investissement ne convient qu'aux personnes prêtes à supporter des pertes de 5 % ou plus sur leur investissement.
7. Veuillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers et noter que le législateur n'autorise généralement les investissements dans les ELTIF qu'aux investisseurs privés disposant d'un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieure à 100 000 euros.
8. Résumé de votre profil d'investisseur et possibilité de modifier vos informations par la suite.
9. Veuillez télécharger le résultat de votre évaluation de l'adéquation et du seuil maximum pour un placement individuel pour poursuivre.
10. Veuillez régler le montant de votre investissement souhaité via le curseur et confirmer que vous avez téléchargé et lu les documents pertinents pour pouvoir souscrire à votre portefeuille.
11. Complétez la commande du produit en cliquant sur le bouton « Souscription à titre payant ».

1

## 1 Votre inscription

Veillez vous connecter avec vos identifiants sur [www.thomaslloyd-compte-des-investissements.com](http://www.thomaslloyd-compte-des-investissements.com), puis dans le menu situé en haut à droite, accédez à l'onglet « Achat de produits ».

The screenshot displays the THOMASLLOYD user interface. At the top left is the logo. A navigation menu is open on the top right, listing options: 'Votre dépôt', 'Données personnelles', 'Versement', 'Achat de produits', 'Historique des ordres', 'Contrats', 'Documents', and 'Se déconnecter'. The main content area is divided into three sections: 'PERFORMANCE', 'POSITIONS DE DÉPÔT', and 'CATÉGORIE D'ACTIF'. The 'PERFORMANCE' section includes a filter bar (1 MOIS, 6 MOIS, 1 AN, 3 ANS, 5 ANS, MAX) and three data points: 'Valeur du portefeuille à 20.09.2021' (0 EUR), 'Changement de portefeuille' (0 EUR), and 'Performance' (0 %). A red error message 'Table has no columns.' is visible above the first data point. The 'POSITIONS DE DÉPÔT' section shows a total portfolio value of 0 EUR and a 'Liquidités' (Liquidity) bar also at 0 EUR. The 'CATÉGORIE D'ACTIF' section features a table with columns: THÈME D'INVESTISSEMENT, VALEURS RÉELLES, ÉTAT FÉDÉRAL / PAYS, SECTEUR | SORTIE | CATÉGORIE DE PLACEMENT, INSTRUMENTS DE PLACEMENT, and DEVISE | PHASE. Below this is a bar chart showing 'POSITIONS DE DÉPÔT' and 'PART DU PORTEFEUILLE', with 'Liquidités' at 100,00 %.

THOMASLLOYD

### PERFORMANCE

1 MOIS | 6 MOIS | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | MAX

Table has no columns.

0 EUR  
Valeur du portefeuille à 20.09.2021

0 EUR  
Changement de portefeuille

0 %  
Performance

### POSITIONS DE DÉPÔT

Total de votre portefeuille 0 EUR

> Liquidités 0 EUR

### CATÉGORIE D'ACTIF

THÈME D'INVESTISSEMENT	VALEURS RÉELLES	ÉTAT FÉDÉRAL / PAYS	SECTEUR   SORTIE   CATÉGORIE DE PLACEMENT	INSTRUMENTS DE PLACEMENT	DEVISE   PHASE
------------------------	-----------------	---------------------	---	--------------------------	----------------

POSITIONS DE DÉPÔT | PART DU PORTEFEUILLE

Liquidités 100,00 %

THOMASLLOYD

Déclaration de confidentialité | Politique de confidentialité RGPD | Conditions pour l'utilisation | Mentions légales | Sitemap

© 2021 ThomasLloyd Group. All Rights Reserved.

2

## Démarrer la procédure

Dans la rubrique « Investir », à la sous rubrique intitulée « Fonds d'infrastructure », cliquez sur « Croissance & Dynamique ».

Vous avez maintenant le choix entre deux fonds différents. Le signe + vous permet de consulter et de télécharger les documents et informations importants sur le produit souhaité. Sélectionnez le produit souhaité et cliquez sur « Démarrer la procédure ».

THOMASLOYD LISA BESSON 

## INVESTIR

Sélectionnez ici les produits d'investissement listés pour vous. Ajoutez d'autres produits d'investissement ou supprimez ceux qui n'entrent pas en ligne de compte. Dans la synthèse, vous pouvez ensuite indiquer le montant souhaité pour chaque produit.

**OBLIGATIONS**

TOUT AFFICHER | LIQUIDITÉ & STABILITÉ | STABILITÉ & REVENU | STABILITÉ & CROISSANCE

**FONDS D'INFRASTRUCTURE**

TOUT AFFICHER | REVENU & CROISSANCE | CROISSANCE & DYNAMIQUE

**Devise d'investissement**

TOUT AFFICHER | EUR | CHF | USD | GBP | CZK | SGD | AUD | JPY | RMB

[RÉINITIALISER LE FILTRE](#)

+	TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH R EUR ACC	DÉMARRER LA PROCÉDURE
+	TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH SP EUR ACC	DÉMARRER LA PROCÉDURE

## SYNTHÈSE DES PRODUITS SÉLECTIONNÉS

Vous pouvez ici préciser ou modifier le montant à investir pour les produits sélectionnés, ou encore supprimer un produit.

La conversion des montants en devises étrangères dans la devise de votre compte d'investissement est uniquement destinée à vous guider dans vos décisions d'investissement et à vous donner un aperçu rapide de votre liquidité. De ce fait, les taux de change appliqués contiennent des décotes de sécurité. Le règlement de la transaction en titres que vous avez commandée s'effectuera au taux de change du jour en question. Veuillez noter que le taux de conversion au moment de l'exécution de l'ordre peut différer du taux affiché au moment de la passation de l'ordre. Veuillez vous assurer que vous disposez de liquidités suffisantes sur votre compte au moment de l'exécution de l'ordre. Vous trouverez les détails du règlement dans le document de décompte correspondant, mis à votre disposition au moment de l'exécution de l'ordre. Par ailleurs, veuillez également noter que des majorations de souscription spécifiques à un produit peuvent être déduites du montant que vous souhaitez investir, conformément aux conditions de souscription applicables. Si l'achat d'un produit que vous avez effectué n'est pas possible au montant d'investissement précisément indiqué compte tenu de son prix d'émission, d'intérêts courus et/ou de la coupure, ce montant de placement sera arrondi au montant d'investissement le plus bas possible.



## DOCUMENTS

Vous trouverez ici un aperçu des documents relatifs à chacun des produits sélectionnés. Pour pouvoir souscrire à votre portefeuille, vous devez :

1. télécharger vos documents
2. confirmer avoir téléchargé et lu les documents
3. accepter les conditions ci-dessous

TÉLÉCHARGER TOUS LES DOCUMENTS

Par la présente, je confirme/nous confirmons

- avoir téléchargé et sauvegardé le prospectus de vente, les documents de vente (par ex. la fiche d'information de base (PRIIP)) et, si disponible et/ou pertinent, le dernier rapport semestriel publié, ainsi que les statuts. Je renonce/nous renonçons à l'envoi des documents sous forme papier.
- avoir eu suffisamment de temps avant la passation de l'ordre pour la lecture du prospectus de vente et des documents de vente, et avoir notamment lu et saisi la section du prospectus qui concerne les risques de l'instrument financier et avoir procédé à l'évaluation de l'adéquation d'un placement dans l'instrument financier uniquement sur la base des indications figurant dans ces documents.
- avoir reçu le calcul détaillé de tous les frais liés à l'ordre (attestation de frais ex ante).

RÉINITIALISER LA CONFIGURATION

SOUSCRIPTION PAYANTE

Validité : 20.09.2021



## Informations générales et évaluation de l'adéquation

Avant de pouvoir acquérir cet ELTIF, nous sommes tenus par la loi de vérifier si ce produit vous convient et de déterminer le seuil maximum que vous pouvez investir en fonction de votre statut d'investisseur.

Afin de réaliser pour vous l'évaluation de l'adéquation ainsi que le calcul du seuil maximum pour un placement individuel, tous deux prescrits par la loi, nous avons besoin de précisions complémentaires relatives à vos objectifs et votre horizon de placement, votre profil de risque et votre situation patrimoniale. Veuillez cliquer sur « Démarrer la procédure » pour commencer l'évaluation de l'adéquation.

## SOUSCRIPTION AUX FONDS EUROPÉENS D'INVESTISSEMENT À LONG TERME (ELTIF)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à **ThomasLloyd SICAV - Sustainable Infrastructure Growth Fund - Class R EUR ACC**. Avant que vous puissiez acheter cet ELTIF, nous sommes tenus par la loi de vérifier si ce produit vous convient et de déterminer le montant maximum que vous pouvez investir dans ce produit, en fonction de votre statut d'investisseur.

Lors de l'ouverture du compte d'investissement, vous avez déjà fourni des informations sur vos connaissances et votre expérience de certains types de placement financier. Dans la mesure où vous ne disposez pas encore de connaissances complètes sur les types et les risques des instruments financiers disponibles dans les comptes d'investissement, vous avez été informé de manière exhaustive sur le mode de fonctionnement ainsi que sur les chances et les risques de ces placements avec le document « Informations basiques sur les valeurs mobilières et d'autres placements financiers »

Afin de procéder à l'évaluation de l'adéquation ainsi qu'au calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel, tous deux prescrits par la loi, nous avons besoin de précisions complémentaires par rapport à vos objectifs et votre horizon de placement, votre profil de risque, et votre situation patrimoniale. Il est essentiel pour l'évaluation que les informations que vous fournissez soient correctes et complètes.

Veuillez cliquer sur « Démarrer la procédure » afin de procéder à l'évaluation de l'adéquation ou sur « Retour » afin de retourner sur l'aperçu de tous les produits.

[RETOUR](#)
[DÉMARRER LA PROCÉDURE](#)

### AIDE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En 2015, l'UE a introduit le dit ELTIF. « ELTIF » est l'abréviation en langue anglaise de *European Long-Term Investment Fund* et désigne des fonds européens d'investissement à long terme.

Les ELTIF constituent une catégorie particulière de fonds d'investissement alternatifs mettant l'accent des investissements sur des placements à long terme, notamment dans des valeurs réelles. Ils permettent aux investisseurs d'investir leur capital dans des projets et des entreprises qui nécessitent des capitaux à long terme.

L'ELTIF devrait encourager une croissance durable et inclusive. Afin de relever les défis tels que le changement climatique et les disparités sociales, une coopération transfrontalière et des instruments de financement adaptés sont nécessaires. Cette catégorie de placement répond ainsi à la demande d'investissements européens à long terme dans l'économie réelle et, à cette fin, permet de lever notamment du capital d'investisseurs privés qui n'avaient alors jusqu'ici la possibilité d'investir dans des projets d'infrastructure.

Afin de protéger les investisseurs et les entreprises, les gestionnaires de fonds et d'investissements doivent suivre des règles strictes pour obtenir l'agrément d'un ELTIF. La transparence et la protection des investisseurs sont au cœur de ces dispositions : En raison du caractère illiquide et durable des fonds, un investisseur doit placer au moins 10 000 EUR et le montant placé ne doit pas être supérieur à 10 % de ses actifs éligibles à des investissements. Ainsi, seule une faible partie de ses actifs est engagée à long terme.

En raison de son caractère durable et illiquide, un ELTIF n'est approprié que pour les investisseurs aptes à un tel engagement durable et illiquide.

# 4

## Horizon de placement

Veillez sélectionner l'horizon de votre placement. Veillez noter qu'un horizon minimum de placement de 6 ans est requis pour l'acquisition de l'ELTIF de votre choix.

En cliquant sur « Modifier la saisie », vous pouvez ajuster votre horizon de placement.

The screenshot shows a web interface for THOMASLLOYD. At the top, the logo is on the left, followed by 'ÉTAPE 1 Horizon de placement' and the user name 'LISA BESSON' with a menu icon. The main heading is 'HORIZON DE PLACEMENT'. Below it, the question 'Quel horizon de placement souhaitez-vous ?' is followed by five radio button options: 'JUSQU'À 1 AN', 'JUSQU'À 4 ANS' (which is selected with a checkmark), 'JUSQU'À 6 ANS', 'JUSQU'À 10 ANS', and 'PLUS DE 10'. At the bottom of the selection area are two buttons: 'ABANDONNER' and 'CONTINUER'. On the right side, there is a section titled 'AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES' with a paragraph of text explaining that different investment types have different horizons and that short-term investments are not suitable for ELTIFs. The footer contains the THOMASLLOYD logo, a horizontal line, and a row of links: 'Déclaration de confidentialité', 'Politique de confidentialité RGPD', 'Conditions pour l'utilisation', 'Mentions légales', and 'Sitemap'. Below these links is the copyright notice '© 2021 ThomasLloyd Group. All Rights Reserved.'



## HORIZON DE PLACEMENT

Quel horizon de placement souhaitez-vous ?



JUSQU'À 1 AN



JUSQU'À 4 ANS

INFORMATION  
IMPORTANTE

X

À la question relative à l'horizon de placement que vous souhaitez, vous avez indiqué „ JUSQU'À 4 ANS“. Or, l'acquisition de l'ELTIF „TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH R EUR ACC“ nécessite un horizon minimum de placement de 6 ans. Idéalement, vous devriez avoir un horizon de placement allant jusqu'à 10 ans ou plus.

Veillez vérifier les données saisies et les modifier le cas échéant, car l'ELTIF sélectionné ne semble pas être approprié pour vous et une souscription de l'ELTIF ne serait malheureusement pas possible sur la base des informations que vous avez fournies.

MODIFIER LA SAISIE

TERMINER LA PROCÉDURE ET RETOURNER À L'APERÇU DE  
TOUS LES PRODUITS

ABANDONNER

CONTINUER

AIDE ET INFORMATION  
COMPLÉMENTAIRES

Les différents types de placement ont des horizons de placement différents. Dès lors qu'un investisseur a un horizon de placement à court terme, des placements à moyen ou à long terme, comme c'est le cas d'un ELTIF, ne lui conviennent pas.

## HORIZON DE PLACEMENT

Quel horizon de placement souhaitez-vous ?

 JUSQU'À 1 AN JUSQU'À 4 ANS

ABANDONNER

CONTINUER

INFORMATION  
IMPORTANTE

X

À la question relative à l'horizon de placement que vous souhaitez, vous avez indiqué « JUSQU'À 6 ANS ». Bien qu'il vous soit juridiquement possible d'acquiescer à l'ELTIF TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH R EUR ACC avec un horizon de placement JUSQU'À 6 ANS, cela n'est pas économiquement recommandé pour tous les investisseurs en raison de possibles restrictions de rachat des parts de fonds. Idéalement, vous devriez avoir un horizon de placement allant jusqu'à 10 ans ou plus.

Vous pouvez modifier ou confirmer vos données, accepter les restrictions relatives à des résiliations anticipées avant la maturité du fonds dans l'intention de couvrir vos besoins en liquidité d'une autre manière, ou terminer la procédure et retourner à l'aperçu de tous les produits.

MODIFIER LA SAISIE

ACCEPTER LES RESTRICTIONS ET CONTINUER

TERMINER LA PROCÉDURE ET RETOURNER À L'APERÇU DE  
TOUS LES PRODUITSAIDE ET INFORMATION  
COMPLÉMENTAIRES

Les différents types de placement ont des horizons de placement différents. Dès lors qu'un investisseur a un horizon de placement à court terme, des placements à moyen ou à long terme, comme c'est le cas d'un ELTIF, ne lui conviennent pas.

5

## Objectif de placement

Veuillez indiquer l'objectif de placement que vous souhaitez poursuivre et cliquez sur « Continuer ».

Veuillez noter que les ELTIF s'adressent uniquement aux investisseurs dont l'objectif principal est le développement du patrimoine indépendant du marché des capitaux ou l'évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.

En cliquant sur « Modifier la saisie », vous pouvez modifier votre objectif de placement.

THOMASLLOYD ÉTAPE 2 Objectif de placement LISA BESSON

### OBJECTIF DE PLACEMENT

Quel est l'objectif de votre placement ?

Optimisation des revenus d'intérêts

Protection contre l'inflation

Revenus réguliers

**Développement du patrimoine indépendant du marché des capitaux**

Évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.

Pour vous, le développement du patrimoine indépendant du marché des capitaux est primordial.

ABANDONNER CONTINUER

#### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Différents types de placement permettent de poursuivre différents objectifs de placement. Si l'objectif de placement de l'investisseur est, la préservation du capital tout en générant des revenus d'intérêts, ajustés en fonction des risques

(Optimisation des revenus d'intérêts) ou- la préservation du capital ajustée à l'inflation/la préservation du pouvoir d'achat tout en profitant d'opportunités de rendement avec des risques limités

[Protection contre l'inflation] ou- la préservation à long terme des actifs existants tout en générant durablement des revenus d'intérêts et de dividendes ainsi que des revenus provenant de locations et de mises en gérance

(Revenus réguliers) comme objectif de placement, alors cet investissement, l'ELTIF, qui met l'accent sur la croissance du capital à long terme et les opportunités de rendement des gains en capital, ne convient pas à sa situation.

THOMASLLOYD

Déclaration de confidentialité Politique de confidentialité RGPD Conditions pour l'utilisation Mentions légales Sitemap

© 2021 ThomasLloyd Group. All Rights Reserved.

## OBJECTIF DE PLACEMENT

Quel est l'objectif de votre placement ?



Optimisation des revenus d'intérêts



Protection contre l'inflation



Revenus réguliers



Développement du patrimoine indépendant du marché des capitaux



Évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.

Pour vous, l'évolution durable du patrimoine selon les chances se présentant pour des réalisations de plus-values est au premier plan.

ABANDONNER

CONTINUER

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Différents types de placement permettent de poursuivre différents objectifs de placement. Si l'objectif de placement de l'investisseur est, la préservation du capital tout en générant des revenus d'intérêts, ajustés en fonction des risques

(Optimisation des revenus d'intérêts) ou- la préservation du capital ajustée à l'inflation/la préservation du pouvoir d'achat tout en profitant d'opportunités de rendement avec des risques limités

[Protection contre l'inflation] ou- la préservation à long terme des actifs existants tout en générant durablement des revenus d'intérêts et de dividendes ainsi que des revenus provenant de locations et de mises en gérance

(Revenus réguliers) comme objectif de placement, alors cet investissement, l'ELTIF, qui met l'accent sur la croissance du capital à long terme et les opportunités de rendement des gains en capital, ne convient pas à sa situation.



## OBJECTIF DE PLACEMENT

Quel est l'objectif de votre placement ?



Optimisation des revenus d'intérêts



Protection contre l'inflation

Pour vous, la préservation du capital tout en générant de

ABANDONNER

CONTINUER

## INFORMATION IMPORTANTE

X

Au sujet de votre objectif de placement, vous avez indiqué "Optimisation des revenus d'intérêts" comme votre objectif principal. Or, l'ELTIF que vous venez de sélectionner s'adresse uniquement aux investisseurs dont l'objectif principal est le développement du patrimoine indépendant du marché des capitaux ou l'évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.

Veillez vérifier les données saisies et les modifier le cas échéant, car l'ELTIF sélectionné ne semble pas être approprié pour vous et une souscription de l'ELTIF ne serait malheureusement pas possible sur la base des informations que vous avez fournies.

MODIFIER LA SAISIE

TERMINER LA PROCÉDURE ET RETOURNER À L'APERÇU DE TOUS LES PRODUITS

## AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Différents types de placement permettent de poursuivre différents objectifs de placement. Si l'objectif de placement de l'investisseur est, la préservation du capital tout en générant des revenus d'intérêts, ajustés en fonction des risques

(Optimisation des revenus d'intérêts) ou- la préservation du capital ajustée à l'inflation/la préservation du pouvoir d'achat tout en profitant d'opportunités de rendement avec des risques limités

(Protection contre l'inflation) ou- la préservation à long terme des actifs existants tout en générant durablement des revenus d'intérêts et de dividendes ainsi que des revenus provenant de locations et de mises en gérance

(Revenus réguliers) comme objectif de placement, alors cet investissement, l'ELTIF, qui met l'accent sur la croissance du capital à long terme et les opportunités de rendement des gains en capital, ne convient pas à sa situation.

# 6

## Profil de risque

Veillez indiquer votre profil de risque. Veillez noter que certaines fluctuations de valeur de l'ELTIF dues au marché ne peuvent être évitées. Par conséquent, cet investissement ne convient qu'aux personnes prêtes à supporter des pertes de 5 % ou plus sur leur investissement.



## COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE PROFIL DE RISQUE ?

- Aux fins de la préservation du capital tout en générant des revenus d'intérêts ajustés des risques, je consens à des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 5% par an.
- Aux fins de la préservation du capital corrigée de l'inflation (maintien du pouvoir d'achat) tout en utilisant des opportunités de rendement avec un risque limité, je consens à des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 10% par an.
- Aux fins de la préservation durable des actifs existants tout en générant des produits d'intérêts et de dividendes durables ainsi que des revenus provenant de locations et de mises en gérance, je consens à des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 15% par an.
- Aux fins de la croissance à long terme de la valeur patrimoniale grâce à des plus-values, je consens à des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 20% par an.
- Aux fins de la croissance durable de la valeur patrimoniale au-dessus de la moyenne grâce à des plus-values, je consens à des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 30% par an.
- De manière générale, je n'accepte pas de risque de pertes.

ABANDONNER

CONTINUER

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Toute personne souhaitant investir sur les marchés financiers doit être consciente de la relation entre le rendement et le risque. La possibilité d'obtenir un rendement plus élevé est toujours liée à un risque plus important. Toutefois, celui-ci se relativise avec la durée du placement. En principe, les investisseurs doivent être prêts à supporter des fluctuations de valeur ainsi que des pertes comptables (non réalisées). Par conséquent, vous devez ici nous communiquer vos attentes de rendement et votre tolérance au risque en ce qui concerne les fluctuations de valeur et les pertes éventuelles.



## COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE RISQUE ?

Aux fins de la préservation du capital tout en permettant de bénéficier de opportunités de rendement, vous consentez à des fluctuations de valeur et de pertes, mais elles devraient toutefois pas dépasser en moyenne 10% par an.

Aux fins de la préservation du capital tout en permettant de bénéficier de opportunités de rendement, vous consentez à des fluctuations de valeur et de pertes, mais elles devraient toutefois pas dépasser en moyenne 10% par an.

Aux fins de la préservation durable des actifs, vous consentez à des dividendes durables ainsi que des revenus de capital, mais vous consentez à des fluctuations de valeur et des pertes, mais elles devraient toutefois pas dépasser en moyenne 10% par an.

Aux fins de la croissance à long terme de votre patrimoine, vous consentez à des fluctuations de valeur et des pertes, mais elles devraient toutefois pas dépasser en moyenne 20% par an.

Aux fins de la croissance durable de la valeur patrimoniale au-dessus de la moyenne grâce à des

### INFORMATION IMPORTANTE

X

Au sujet de votre profil de risque, vous avez indiqué accepter certaines fluctuations de valeur et des pertes limitées durant des phases de marché défavorables. Or, l'ELTIF que vous avez sélectionné ne s'adresse qu'aux investisseurs consentant à des fluctuations de valeur et des pertes plus importantes durant des phases de marché défavorables afin de permettre un développement de votre patrimoine indépendant du marché des capitaux ou une évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.

Veillez vérifier les données saisies et les modifier le cas échéant, car l'ELTIF sélectionné ne semble pas être approprié pour vous et une souscription de l'ELTIF ne serait malheureusement pas possible sur la base des informations que vous avez fournies.

[MODIFIER LA SAISIE](#)[TERMINER LA PROCÉDURE ET RETOURNER À L'APERÇU DE TOUTS LES PRODUITS](#)

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Toute personne souhaitant investir sur les marchés financiers doit être consciente de la relation entre le rendement et le risque. La possibilité d'obtenir un rendement plus élevé est toujours liée à un risque plus important. Toutefois, celui-ci se relativise avec la durée du placement. En principe, les investisseurs doivent être prêts à supporter des fluctuations de valeur ainsi que des pertes comptables (non réalisées). Par conséquent, vous devez ici nous communiquer vos attentes de rendement et votre tolérance au risque en ce qui concerne les fluctuations de valeur et les pertes éventuelles.



## SITUATION PATRIMONIALE

Veillez décrire votre situation patrimoniale.

### PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Veillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers. Le portefeuille d'instruments financiers comprend les liquidités et les instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie.

Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières **par exemple des actions**<sup>0</sup>, **des fonds d'investissement**<sup>0</sup>, des titres du marché monétaire, des devises et des unités de compte, des dérivés, des crypto-monnaies, **des produits financiers structurés et des placements financiers**<sup>0</sup>.

0 EUR

De manière générale, le législateur ne permet des investissements dans des ELTIF aux investisseurs privés que s'ils disposent d'un portefeuille d'instruments financiers égal ou supérieur à 100 000 EUR.

ABANDONNER

CONTINUER

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF.

Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel).

Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie. Les liquidités correspondent aux avoirs en banque. Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières (p. ex. des actions, des obligations, des bons de jouissance ou des certificats), des fonds d'investissement (p. ex. des fonds d'investissement (alternatifs) de type ouvert ou fermé, des ELTIF, des ETF), des titres du marché monétaire, des devises et des unités de compte, des dérivés, des crypto-monnaies, des produits financiers structurés et des placements financiers. (des biens fiduciaires, des prêts partiariaires, des prêts de rang inférieur, des obligations nominatives, des participations en commandite ou tacites et des bons de jouissance hors parts sociales).

7

## Situation patrimoniale

Veillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers.

Veillez noter que le législateur n'autorise les investissements dans les ELTIF qu'aux investisseurs privés disposant d'un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur égale ou supérieure à 100 000 euros.





## SITUATION PATRIMONIALE

Veillez décrire votre situation patrimoniale.

### PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Veillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers. Le portefeuille d'instruments financiers comprend les liquidités et les instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie.

Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières **par exemple des actions<sup>0</sup>**, **des fonds d'investissement<sup>0</sup>**, des titres du marché monétaire, des devises et des unités de compte, des dérivés, des crypto-monnaies, **des produits financiers structurés et des placements financiers<sup>0</sup>**.

0 EUR

des biens fiduciaires, des prêts partiels, des prêts de rang inférieur, des obligations nominatives, des participations en commandite ou tacites et des bons de jouissance hors parts sociales

De manière générale, le législateur ne permet des investissements dans des ELTIF aux investisseurs privés que s'ils disposent d'un portefeuille d'instruments financiers égal ou supérieur à 100 000 EUR.

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF. Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel). Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des instruments financiers, à l'exclusion des



## SITUATION PATRIMONIALE

Veillez décrire votre situation patrimoniale.

### PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Veillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers. Le portefeuille d'instruments financiers comprend les liquidités et les instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie.

Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières **par exemple des actions<sup>①</sup>**, **des fonds d'investissement<sup>②</sup>**, des titres du marché monétaire, des crypto-monnaies, **des produits financiers structurés et des participations dans des entreprises, des obligations, des bons de jouissance ou des certificats** et autres participations dans des entités juridiques, des sociétés de personnes et d'autres instruments financiers de cet

2 000 000 EUR

De manière générale, le législateur ne permet des investissements dans des ELTIF aux investisseurs privés que s'ils disposent d'un portefeuille d'instruments financiers égal ou supérieur à 100 000 EUR.

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF.

Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000

EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel).

Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des



## SITUATION PATRIMONIALE

Veillez décrire votre situation patrimoniale.

### PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Veillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers. Le portefeuille d'instruments financiers comprend les liquidités et les instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie.

Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières **par exemple des actions<sup>0</sup>, des fonds d'investissement<sup>0</sup>**, des titres du marché monétaire, des devises et des unités de compte, des dérivés, **par exemple des fonds d'investissement (alternatifs) de type ouvert ou fermé, des ELTIF, des ETF**, **instruments financiers<sup>0</sup>**.

De manière générale, le législateur ne permet des investissements dans des ELTIF aux investisseurs privés que s'ils disposent d'un portefeuille d'instruments financiers égal ou supérieur à 100 000 EUR.

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF. Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel). Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des



## SITUATION PATRIMONIALE

Veillez décrire votre situation patrimoniale.

### PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Veillez indiquer la valeur actuelle de votre portefeuille d'instruments financiers comprend les liquidités et les instruments déposés en garantie.

Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières, des fonds d'investissement<sup>0</sup>, des titres du marché des crypto-monnaies, des produits financiers structurés

2 000 EUR

De manière générale, le législateur ne permet pas de souscrire à un produit si ils disposent d'un portefeuille d'instruments financiers

## INFORMATION IMPORTANTE

X

Sur la base des informations transmises concernant la taille de votre portefeuille d'instruments financiers, les dispositions réglementaires ne nous permettent malheureusement pas de vous proposer des ELTIF à la souscription. En principe, le législateur n'autorise les investissements dans les ELTIF que pour les investisseurs privés dont le portefeuille d'instruments financiers est égal ou supérieur à 100 000 euros. Par conséquent, veuillez revoir les informations que vous avez fournies concernant la taille de votre portefeuille d'instruments financiers et les modifier si nécessaire. En particulier, veuillez vous assurer que vous avez pleinement pris en compte tous les actifs des catégories mentionnées. Si les informations fournies sont exhaustives et correctes, la souscription d'un ELTIF n'est pas appropriée pour vous. Dans ce cas, veuillez s'il vous plaît retourner à la page de sélection des produits.

MODIFIER LA SAISIE

TERMINER LA PROCÉDURE ET RETOURNER À L'APERÇU DE TOUS LES PRODUITS

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF.

Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel).

Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des

## ELTIF ACTUELLEMENT DETENUS

Possédez-vous déjà des ELTIF ?



Oui



Non

## ELTIF ACTUELLEMENT DÉTENUS DANS UN COMPTE-TITRES

### VALEUR DES ELTIF ACTUELLEMENT DÉTENUS DANS LE COMPTE D'INVESTISSEMENT THOMASLLOYD

Valeur actuelle sur le compte d'investissement ThomasLloyd

0 EUR

### VALEUR DES ELTIF ACTUELLEMENT DÉTENUS AUPRÈS D'AUTRES BANQUES OU COURTIERS

Merci d'indiquer la valeur de tous les ELTIF détenus auprès d'autres banques ou courtiers.

30 000 EUR

### VALEUR TOTALE EN ELTIF

Le montant total de tous les ELTIF actuellement détenus.

30 000 EUR

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF. Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel). Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie. Les liquidités correspondent aux avoirs en banque. Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières (p. ex. des actions, des obligations, des bons de jouissance ou des certificats), des fonds d'investissement (p. ex. des fonds d'investissement (alternatifs) de type ouvert ou fermé, des ELTIF, des ETF), des titres du marché monétaire, des devises et des unités de compte, des dérivés, des crypto-monnaies, des produits financiers structurés et des placements financiers. (des biens fiduciaires, des prêts

Veuillez indiquer la valeur actuelle de vos actifs en ELTIF de votre portefeuille d'instruments financiers.

Veuillez noter que la loi autorise les investisseurs privés à investir dans des ELTIF un montant total maximum de 10 % de leur portefeuille d'instruments financiers, tant que le portefeuille d'instruments financiers de l'investisseur privé ne dépasse pas 500 000 euros.



## ELTIF ACTUELLEMENT DETENUS

Possédez-vous déjà des ELTIF ?



Oui



Non

ABANDONNER

CONTINUER

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF.

Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel).

Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie. Les liquidités correspondent aux avoirs en banque. Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières (p. ex. des actions, des obligations, des bons de jouissance ou des certificats), des fonds d'investissement (p. ex. des fonds d'investissement (alternatifs) de type ouvert ou fermé, des ELTIF, des ETF), des titres du marché monétaire, des devises



## ELTIF DÉTENUS ACTUELLEMENT

Possédez-vous déjà des ELTIF ?

Oui  Non

## ELTIF ACTUELLEMENT DÉTENUS SUR VOTRE COMPTE-TITRES

VALEUR DES ELTIF ACTUELLEMENT DÉTENUS SUR VOTRE COMPTE-TITRES THOMASLOYD

Valeur actuelle sur le compte d'investissement ThomasLloyd

0 EUR

VALEUR DES ELTIF ACTUELLEMENT DÉTENUS SUR VOTRE COMPTE-COURTIERS

Merci d'indiquer la valeur de tous les ELTIF détenus au jour de la saisie

30 000 EUR

VALEUR TOTALE EN ELTIF

Le montant total de tous les ELTIF actuellement détenus.

30 000 EUR

### INFORMATION IMPORTANTE

Sur la base des informations transmises concernant la taille de votre portefeuille d'instruments financiers et les actifs que vous avez déjà dans des ELTIF, les dispositions réglementaires ne nous permettent malheureusement pas de vous proposer d'autres ELTIF à la souscription. Le législateur autorise les investisseurs privés à investir un maximum de 10 % de leur portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF.

Veillez vérifier les informations que vous avez fournies concernant la taille de votre portefeuille d'instruments financiers et les actifs déjà détenus dans des ELTIF et les modifier si nécessaire. En particulier, veuillez vous assurer que vous avez pleinement pris en compte tous les actifs des catégories mentionnées. Si les informations fournies sont complètes et correctes, vous ne devez pas envisager de souscrire à un autre ELTIF. Dans ce cas, veuillez retourner à la page de sélection des produits.

MODIFIER LA SAISIE

RETOUR AU PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

TERMINER LA PROCÉDURE ET RETOURNER À L'APERÇU DE TOUTS LES PRODUITS

### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Les informations concernant votre situation patrimoniale actuelle, notamment votre portefeuille d'instruments financiers et vos actifs en ELTIF existants, sont nécessaires pour déterminer si, et à quelle hauteur, un investissement dans l'ELTIF sélectionné vous convient en vertu de la réglementation des ELTIF.

Ainsi le règlement ELTIF exige qu'une fois l'évaluation de l'adéquation requise au premier alinéa de l'article 28 effectuée sur la base des informations transmises par l'investisseur de détail potentiel et pourvu que le portefeuille d'instruments financiers de cet investisseur ne dépasse pas 500 000 EUR, le gestionnaire de l'ELTIF ou tout distributeur s'assure que cet investisseur n'investit pas un montant total supérieur à 10 % de son portefeuille d'instruments financiers dans des ELTIF et que le montant minimum initial investi dans un ou plusieurs ELTIF est de 10 000 EUR (calcul relatif au seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel).

Le portefeuille d'instruments financiers comprend des liquidités et des instruments financiers, à l'exclusion des instruments financiers déposés en garantie. Les liquidités correspondent aux avoirs en banque. Les instruments financiers comprennent des valeurs mobilières (p. ex. des actions, des obligations, des bons de jouissance ou des certificats), des fonds d'investissement (p. ex. des fonds d'investissement (alternatifs) de type ouvert ou fermé, des ELTIF, des ETF), des titres du marché monétaire, des devises et des unités de compte, des dérivés, des crypto-monnaies, des produits financiers structurés et des placements financiers. [des biens fiduciaires]

# 8

## Résumé de votre profil d'investisseur

Vous trouverez ici un aperçu de toutes les informations que vous avez saisies.

Vous pouvez les rectifier en cliquant sur « Modifier ». Chaque fois que vous effectuerez une modification, vous devrez la confirmer.

Si vous possédez un code de promotion, vous pouvez le saisir ici. Sinon, cochez la case et continuez sans code.



## RÉSUMÉ DE VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR CONCERNANT L'ACQUISITION D'ELTIF

Veillez s'il vous plaît vérifier les informations transmises. Celles-ci constituent la base de l'évaluation de l'adéquation et le calcul du seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel. En cliquant sur « Continuer », vous confirmez l'exactitude et l'exhaustivité des informations que vous avez fournies. Les informations seront sauvegardées dans votre profil et automatiquement mises à votre disposition pour vos futurs achats d'ELTIF.

Si vous abandonnez ici la souscription, vous reviendrez automatiquement à la page de l'aperçu de tous les produits. Les informations saisies ne seront alors pas sauvegardées et vous devrez les saisir à nouveau lors d'un prochain achat d'ELTIF.

### HORIZON DE PLACEMENT

[MODIFIER](#)

Quel horizon de placement souhaitez-vous ?  
JUSQU'À 10 ANS

### OBJECTIF DE PLACEMENT

[MODIFIER](#)

Quel est l'objectif de votre placement ?  
Évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.

### COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE PROFIL DE RISQUE ?

[MODIFIER](#)

Comment décririez-vous votre profil de risque ?  
Aux fins de la croissance durable de la valeur patrimoniale au-dessus de la moyenne grâce à des plus-values, je consens à des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 30% par an.

### SITUATION PATRIMONIALE

[MODIFIER](#)

Portefeuille d'instruments financiers 200000 EUR

[MODIFIER](#)

Possédez-vous déjà des ELTIF ? Non  
Compte d'investissement ThomasLloyd 0 EUR  
Autres banques et courtiers 0 EUR

### AIDE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Veillez s'il vous plaît vérifier les informations transmises avant de finaliser la procédure.

## SITUATION PATRIMONIALE

[MODIFIER](#)

Portefeuille d'instruments financiers 200000 EUR

[MODIFIER](#)

Possédez-vous déjà des ELTIF ? Non  
Compte d'investissement ThomasLloyd 0 EUR  
Autres banques et courtiers 0 EUR  
Valeur totale sur comptes-titres 0 EUR

## CODE DE PROMOTION ✖

Veuillez entrer votre code de promotion

CONFIRMER LE CODE DE  
PROMOTION

Je veux continuer sans code de promotion

CONTINUER



## Résultat de l'évaluation de l'adéquation et du calcul du seuil maximum pour un placement individuel

Veillez télécharger le résultat de votre évaluation de l'adéquation et du calcul du seuil maximum pour un placement individuel pour continuer.

THOMASLLOYD ÉTAPE 5 Résultat LISA BESSON

### RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION ET DU CALCUL DU SEUIL MAXIMUM POUR UN PLACEMENT INDIVIDUEL DANS THOMASLLOYD SICAV - SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE GROWTH FUND - CLASS R EUR ACC

Vous avez indiqué avoir un horizon de placement "JUSQU'À 10 ANS" et que votre objectif de placement est «Évolution du patrimoine guidée par un esprit entrepreneurial.»  
Vous avez décrit votre profil de risque de telle sorte que vous acceptez des fluctuations de valeur et des pertes durant des phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 30% par an.  
Concernant votre situation patrimoniale, vous avez déclaré disposer d'un portefeuille d'instruments financiers à hauteur de 200 000 EUR .  
Sur la base des informations transmises, nous concluons qu'un investissement dans ThomasLloyd SICAV - Sustainable Infrastructure Growth Fund - Class R EUR ACC vous convient et que vous pouvez investir un montant à hauteur de 20 000 EUR dans ThomasLloyd SICAV - Sustainable Infrastructure Growth Fund - Class R EUR ACC. Le montant d'investissement minimum de cet ELTIF s'élève à 10 000 EUR.  
Veillez télécharger le résultat de votre évaluation de l'adéquation et du calcul du seuil à ne pas dépasser pour un placement individuel. Vous trouverez ce document également dans votre espace personnel.

**i** Veuillez télécharger le document PDF avant de poursuivre.

[RETOUR](#) [TÉLÉCHARGEMENT PDF](#) [ENREGISTRER L'ORDRE POUR L'ELTIF](#)

THOMASLLOYD

Déclaration de confidentialité Politique de confidentialité RGPD Conditions pour l'utilisation Mentions légales Sitemap  
© 2021 ThomasLloyd Group. All Rights Reserved.

10

## Achat de produit

Veillez définir le montant d'investissement souhaité à l'aide du curseur. Les montants minimums et maximums qui s'appliquent pour vous, sont indiqués.

En bas de page, vous trouverez un aperçu des documents relatifs aux produits que vous avez sélectionnés. Afin de pouvoir souscrire à votre portefeuille, merci de bien vouloir confirmer les avoir téléchargés et lus.

THOMASLLOYD ÉTAPE 6 Achat de produit LISA BESSON

### ACHAT DE L'ELTIF

Dans le cadre du processus d'achat, vous pouvez ici indiquer le montant à investir avec le curseur. Les montants minimums et maximums qui s'appliquent, sont affichés.

Montant de placement minimum 10 500 EUR Montant de placement maximum 21 000 EUR

10 500 EUR

Désignation  
ThomasLloyd SICAV - Sustainable Infrastructure Growth Fund - Class R EUR ACC

Le montant de votre placement 10 500 EUR Action CONFIRMER LE MONTANT

La conversion des montants en devises étrangères dans la devise de votre compte d'investissement est uniquement destinée à vous guider dans vos décisions d'investissement et à vous donner un aperçu rapide de votre liquidité. De ce fait, les taux de change appliqués contiennent des décotes de sécurité. Le règlement de la transaction en titres que vous avez commandée s'effectuera au taux de change du jour en question. Veuillez noter que le taux de conversion au moment de l'exécution de l'ordre peut différer du taux affiché au moment de la passation de l'ordre. Veuillez vous assurer que vous disposez de liquidités suffisantes sur votre compte au moment de l'exécution de l'ordre. Vous trouverez les détails du règlement dans le document de décompte correspondant, mis à votre disposition au moment de l'exécution de l'ordre. Par ailleurs, veuillez également noter que des majorations de souscription spécifiques à un produit peuvent être déduits du montant que vous souhaitez investir, conformément aux conditions de souscription applicables. Si l'achat d'un produit que vous avez effectué n'est pas possible au montant d'investissement précisément indiqué compte tenu de son prix d'émission, d'intérêts courus et/ou de la coupure, ce montant de placement sera arrondi au montant d'investissement le plus bas possible.

VOTRE LIQUIDITÉ DISPONIBLE 0 EUR

### DOCUMENTS

Vous trouverez ici les documents concernant les produits que vous avez sélectionnés. Afin de pouvoir souscrire à votre portefeuille, merci de bien vouloir confirmer les avoir téléchargés et lus.

TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH R EUR ACC

- TL SICAV - SIGF - Verkaufsprospekt DE
- TL SICAV - SIGF PRIIP KID R EUR ACC EN

#### AIDE ET INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

L'Union européenne souligne l'importance des investissements à long terme pour la transformation « verte » des infrastructures dans le cadre de son *Green Deal*. La protection de l'environnement et du climat, mais aussi les défis pour l'économie réelle qui sont apparus à la suite de la pandémie de Covid 19, nécessitent des moyens financiers dans le secteur public et privé - pour lesquels les ELTIF en particulier sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important. Pour la première fois, les ELTIF offrent un cadre uniforme à l'échelle européenne pour les fonds d'investissement, dans le but de permettre aux investisseurs privés ou aux petits investisseurs institutionnels d'accéder à des participations à long terme. La protection des investisseurs par une transparence des produits et des informations de placements appropriés est au premier plan de la réglementation des ELTIF. Les ELTIF sont donc soumis à un cadre juridique et réglementaire clair.

## TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH R EUR ACC

 TL SICAV - SIGF - Verkaufsprospekt	DE 
 TL SICAV - SIGF PRIIP KID R EUR ACC	EN 
 TL SICAV - SIGF PRIIP KID R EUR ACC	DE 
 TL SICAV - SIGF - Offering Memorandum	EN 
 TL SICAV - SIGF Articles of Incorporation	EN 

TÉLÉCHARGER TOUS LES DOCUMENTS

Par la présente, je confirme/nous confirmons,

avoir téléchargé et sauvegardé le prospectus de vente, la documentation de la vente (p. ex. le document d'informations clés (PRIIP), ainsi que, si disponible et/ou requis, le dernier rapport semestriel publié ainsi que les statuts. Je renonce/nous renonçons à l'envoi de ces documents sous forme papier.

avoir eu le temps nécessaire à la lecture du prospectus de vente et de la documentation de la vente et, en particulier, avoir lu et compris la section relative aux risques des instruments financiers ainsi qu'avoir évalué le caractère adéquat d'un investissement dans cet instrument financier uniquement sur la base des informations contenues dans ces documents.

avoir reçu le décompte exact de tous les coûts liés à l'ordre (relevé des coûts ex ante).

Par la présente, je consens expressément que les données client collectées conformément à l'art. 3 du contrat d'intermédiation financière, mes connaissances et expériences des investissements pertinents à l'ELTIF TL SUSTAINABLE INFRA GROWTH R EUR ACC, ma situation financière, y compris ma capacité à supporter des pertes, le montant de mon portefeuille d'instruments financiers constitué de liquidités et d'instruments financiers autres que des instruments financiers déposés en garantie ainsi que mes objectifs et mon horizon de placement soient communiqués au gestionnaire de l'ELTIF.

Je reconnais par la présente que l'évaluation effectuée sur la base des informations que j'ai fournies précédemment a montré que mon investissement dans les parts de cet ELTIF est approprié pour atteindre mes objectifs d'investissement, que je n'ai pas l'intention d'investir plus de 10% de mon portefeuille d'instruments financiers dans l'ELTIF et que je suis en mesure de supporter d'éventuelles pertes provenant de l'investissement dans l'ELTIF.

ABANDONNER

SOUSCRIRE À TITRE PAYANT

Valable : Aujourd'hui (20.09.2021)

Veuillez confirmer que vous avez téléchargé et lu les documents de vente, que vous êtes informé(e) des coûts et que vous acceptez la communication de vos données.

Finalisez l'ordre du produit en cliquant sur le bouton « Souscrire à titre payant ».





## ACHAT DE PRODUIT - ELTIF



Nous avons bien reçu votre ordre et nous vous en remercions. Vous pouvez suivre son statut à tout moment dans la rubrique « Historique de l'ordre ».

Dès l'exécution de l'ordre, nous téléchargerons le décompte correspondant dans la rubrique « Documents ».

[VERS LA PAGE POUR L'ACHAT DE PRODUITS](#)

11

### Fin du processus

Vous pouvez suivre le statut de votre ordre à tout moment dans la rubrique « Historique de l'ordre ».

Dès l'exécution de l'ordre, nous téléchargerons le décompte correspondant dans la rubrique « Documents ».

**Vous avez des questions  
ou besoin d'aide ?  
Vous pouvez nous joindre :**

ThomasLloyd Lausanne

Téléphone : 0041 21 644 20 10

E-Mail : [partenaire@thomas-lloyd.com](mailto:partenaire@thomas-lloyd.com)

